

**Pour toutes informations sur les échéances et les actions à venir, consulter le site CGT :**

**[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)**

**Vos droits ? Procurez-vous le numéro spécial de la VO : [www.librairie-nvo.com](http://www.librairie-nvo.com)**

**64 pages de guide juridico-pratique :**

- préparer son départ en retraite ;
- la pension-vieillesse ;
- les autres pensions et allocations ;
- les retraites complémentaires ;
- les retraites dans la fonction publique ;
- les régimes spéciaux ;
- les autres régimes ;
- les compléments de retraite.

**30 pages d'explications et de propositions pour les retraites :**

- l'échec des lois Balladur et Fillon : les comptes sont toujours dans le rouge ;
- les réponses et propositions de la CGT ;
- la réalité des régimes spéciaux ;
- quel financement ? ;
- entretiens, analyses, reportages, arguments.

**Sites utiles :**

[www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)  
[www.legislation.cnaf.fr](http://www.legislation.cnaf.fr)  
[www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)  
[www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

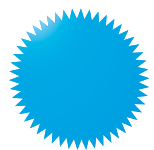


**ENSEMBLE,  
POUR L'AVENIR  
DES RETRAITES  
NOS PROPOSITIONS**



# 4 EXIGENCES,

# 4 PROPOSITIONS

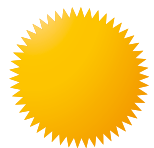


## **GARANTIR UN BON NIVEAU DE RETRAITE**

- Les conséquences des réformes (1993-2003) conduisent à terme à une baisse moyenne des pensions d'au moins 30 %. C'est inacceptable.

### **NOTRE PROPOSITION**

- *Garantir un niveau de pension au moins égal à 75 % du salaire pour une carrière complète (avec un minimum garanti au moins égal au Smic).*
- *Revaloriser les pensions comme les salaires.*

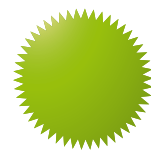


## **ASSURER UN DROIT À LA RETRAITE À PARTIR DE 60 ANS**

- L'allongement prévu de la durée de cotisation à 41 ans puis 42 ans va rendre de plus en plus inaccessible la retraite à taux plein à 60 ans.

### **NOTRE PROPOSITION**

*Reconnaître une carrière complète à 60 ans intégrant les périodes de stage, d'étude, d'activité professionnelle ou d'inactivité forcée (chômage, recherche d'un premier emploi,...).*

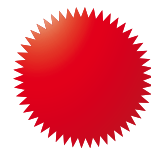


## **RECONNAÎTRE LA PÉNIBILITÉ PAR UN DÉPART ANTICIPÉ**

- La différence d'espérance de vie (7 ans) entre salariés, due aux conditions de travail, est inacceptable.

### **NOTRE PROPOSITION**

*Mettre immédiatement en place un dispositif de départ anticipé en retraite pour les salariés ayant exercé des travaux pénibles, dangereux ou astreignants. C'est une question de justice sociale.*



## **ASSURER LE FINANCEMENT DES RETRAITES**

- Malgré les sacrifices imposés aux salariés, l'avenir du système de retraite n'est pas garanti. Aucun effort n'a été demandé aux entreprises depuis plus de 20 ans pour payer les retraites.

### **NOTRE PROPOSITION**

- 1 • *Développer l'emploi de qualité.*
- 2 • *Modifier la répartition des richesses en faveur du travail en réformant la «cotisation employeur», en tenant compte de la politique d'emploi et de salaire des entreprises.*
- 3 • *Instituer une contribution sur les revenus financiers des entreprises.*

**RETRAITES : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS**

**ENGAGEONS-NOUS,**

**MOBILISONS-NOUS !**